



Actus Agricoles

La loi Pacte - Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, a été adoptée par les députés jeudi 11 avril. Regroupement des registres, statut du conjoint, annonces légales... : certaines mesures concernent les exploitations agricoles.

Les députés ont adopté en lecture définitive, jeudi 11 avril 2019, la loi Pacte : plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises. Les mesures de cette loi visant à simplifier la vie des entreprises, concernent les entreprises en général. Parmi elles, certaines s'appliqueront de fait aux entreprises agricoles.

[LIRE ICI L'ARTICLE PARU SUR LE SITE TERRE-NET](#)

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/loi-pacte-les-mesures-concernant-les-agriculteurs/>